

N° 83

## JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 1961

*Onze heures du matin*

## PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

*(A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)*

*(Bills publics)*

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-19, Loi modifiant la Loi sur les petits prêts (Annonces), l'honorable député d'Assiniboia (M. Argue) demande que ledit ordre soit réservé.

Sur quoi, l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) fait appel au Règlement, déclarant que, si l'étude n'en était pas abordée, le bill devrait perdre son rang au *Feuilleton*.

M. l'ORATEUR: Selon mon interprétation du Règlement, à moins que le gouvernement ne demande que l'examen du bill soit reporté à plus tard, il tombe automatiquement à la fin de la liste. Dans le cas qui nous occupe, on a cru dans le passé que le gouvernement avait demandé que la mesure soit réservée. Je le demande expressément maintenant, vu que la question a été soulevée.

Vu l'absence de toute demande, de la part du gouvernement, qui permettrait de réserver ledit ordre;